

Compte-rendu Conseil Municipal **séance du 30 juin 2011**

Choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne mairie :

Suite à la consultation engagée, M. TRONCHE Jean-Luc, architecte, est retenu pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'ancienne mairie.

Choix du maître d'œuvre pour la création d'une surface commerciale :

Suite à la consultation engagée, M. TRONCHE Jean-Luc, architecte, est retenu pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation de l'ancienne mairie.

Choix du maître d'œuvre pour l'augmentation de capacité de la station d'épuration du bourg :

Suite à la consultation engagée, le cabinet IMPACT CONSEIL est retenu pour la maîtrise d'œuvre de l'augmentation de capacité de la station d'épuration du Bourg.

Montage financier du Syndicat Départementale Electricité (SDE 03) en paiement unique des travaux de dissimulation des réseaux électriques :

Est Le Conseil Municipal valide le montage financier concernant les travaux de dissimulation des réseaux électriques. Le montant total des travaux s'élève à 74 650.00 € TTC. La subvention du SDE 03 est de 52 255 € TTC, le solde de 22 395 € est à la charge de la commune.

Montage financier du SDE 03 en paiement unique l'éclairage public lié à la dissimulation des réseaux électriques :

Le Conseil Municipal valide le montage financier concernant l'éclairage public lié à la dissimulation des réseaux électriques. Le montant total des travaux s'élève à 21 770.00 € TTC. La subvention du SDE 03 est de 5 109 € TTC et la subvention du Conseil Général de l'Allier est de 6 531.00 € TTC, le solde de 10 130 € est à la charge de la commune.

Délibération de garantie du prêt PLUS de DOMOCENTRE :

Le Conseil Municipal accorde la garantie de la collectivité au prêt PLUS d'un montant de 496 000,00 € sur 40 ans contracté par DOMOCENTRE SA D'HLM du Massif Central.

Délibération de garantie du prêt PLUS FONCIER de DOMOCENTRE :

Le Conseil Municipal accorde la garantie de la collectivité au prêt PLUS FONCIER d'un montant de 188 600,00 € sur 50 ans contracté par DOMOCENTRE SA D'HLM du Massif Central.

Délibération de garantie du prêt PLAI FONCIER de DOMOCENTRE :

Le Conseil Municipal accorde la garantie de la collectivité au prêt PLAI FONCIER d'un montant de 67 900,00 € sur 50 ans contracté par DOMOCENTRE SA D'HLM du Massif Central.

Délibération de garantie du prêt PLAI de DOMOCENTRE :

Le Conseil Municipal accorde la garantie de la collectivité au prêt PLAI d'un montant de 181 400,00 € sur 40 ans contracté par DOMOCENTRE SA D'HLM du Massif Central.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2011 à
19h00.**

**pdfMachine - is a pdf writer that produces quality PDF files with ease!
Get yours now!**

"Thank you very much! I can use Acrobat Distiller or the Acrobat PDFWriter but I consider your product a lot easier to use and much preferable to Adobe's" A.Sarras - USA